

# LE PROPAGATEUR

VOL. I.

SEPTEMBRE 1904.

No. 9.

**SOMMAIRE :** Chronique mensuelle. — L'Association catholique de la jeunesse canadienne-française. — Dans l'Eglise et hors de l'Eglise (*suite*). — Le Bréviaire. — Vermine ! — Comment concilier la bonté de Dieu avec l'éternité des peines de l'enfer ? — Le page de Frédéric.

## CHRONIQUE MENSUELLE

La codification du droit canonique, comment évolue la législation de l'Eglise. — La *première manche* dans la guerre russo-japonaise. — Un prince héritier. — La mort de M. Waldeck-Rousseau. — Souvenir d'un article des *Etudes* — Une page de M. de Mun. — Tout n'est pas désespéré. — Le nouveau livre de M. Bourget. — Un roi pacificateur. — Abder-Halden et la littérature canadienne. — Une distinction importante. — A propos de population et d'exportation. — Une date qui restera. — Nos collèges. — Nos deuils.

*Instaurare omnia in Christo*: Tout restaurer dans le Christ !  
Tel fut, on s'en souvient, le cri du cœur de l'élu du 4 août 1903 au souverain Pontificat.

Cette exclamation contient tout un programme qui a pu étonner quelques-uns. L'Eglise n'est donc plus la grande conservatrice des coutumes et des usages ? Puisque son Chef visible, le Pape, veut tout *restaurer*, c'est donc qu'elle évolue ?

Un canoniste distingué, l'abbé Pillet, de Lille, explique, à propos de la codification projetée du droit canonique, ce qu'on doit comprendre par l'évolution de l'Eglise dans sa législation.

“ Léon XIII, dit-il, nous a donné la doctrine et la théorie. ”  
Cette phrase demande à être expliquée. Sans doute Jésus-Christ avait prêché toute entière son admirable doctrine sur le bord des fleuves de Judée ; mais l'expression verbale de cette doctrine doit être renouvelée aux générations chrétiennes, de manière à ce que, dans les circonstances du milieu contemporain, suivant les exigences et les besoins actuels, elle soit entendue et comprise. C'est en ce sens que Léon XIII nous a *donné* la doctrine.

“ Pie X, continue M. l'abbé Pillet, reprend l'œuvre apostolique au point où l'a laissée son prédécesseur. Après la théorie, la pratique. ”

“Entr’autres, il est une question qui l’a préoccupé tout d’abord. Dans les diverses périodes de sa vie, comme curé, comme directeur de séminaire, enfin comme évêque et métropolitain, il avait vu de près les obscurités et les incertitudes de la législation ecclésiastique. L’œuvre accomplie au moyen âge par saint Raymond de Pennafort était restée certainement, et à juste titre, vénérable et respectée; mais dans beaucoup d’esprits se formulait un désir exprimé déjà au concile du Vatican; on réclamait la codification du droit canonique.

Ce qu’on souhaitait ainsi, c’est que la législation de l’Eglise fût rédigée en formules brèves, claires et précises, suivant l’excellent exemple de nos codes modernes. A cette occasion, on désirait encore l’abrogation d’un grand nombre de dispositions surannées, et la modification de plusieurs règles dont l’application est devenue difficile, et qui ne sont plus en rapport avec les conditions dans lesquelles nous vivons actuellement.

L’œuvre sera certainement longue, rude et difficile. Pie X a jugé avec raison que ce n’était pas un motif suffisant pour ne pas l’entreprendre. Il a fait appel d’abord aux éminents et doctes collaborateurs qui sont ses auxiliaires dans le gouvernement de l’Eglise, puis il s’est adressé à tous les évêques du monde entier pour leur demander leurs avis et leurs observations. Malgré toutes les difficultés de l’heure actuelle et les embarras du moment, ce travail législatif s’accomplira lentement, sans doute, mais avec la prudence et la maturité qui caractérisent les ouvrages de l’Eglise Romaine.”

\*\*\*

Pendant que le Pape, avec la tranquillité du Vicaire du Christ qui a droit de compter sur l’avenir, s’occupe à *tout restaurer*, les hommes s’ingénient à *détruire*.

Le premier acte de la terrible guerre russo-japonaise achève de se dérouler. Port-Arthur est sur le point de se rendre et les Japonais auront bientôt chassé les Russes de la Mandchourie. Les amis de l’empire moscovite conviennent que, pour la *première manche*, la Russie est battue. L’an prochain, disent-ils, elle prendra sa *revanche*. Et plus tard, je suppose, il faudra *liquider* dans une troisième et décisive partie.

Quelle terrible chose que la guerre!

U  
d’An  
Le  
heurt  
de la  
sang.

M.  
religi  
Bour  
Au de  
de lu  
En  
(sept.  
décisi

L’é  
nir de  
cerce  
un jé  
— car  
cophay  
Panth  
tour p  
quand  
a mér

Ain  
de la t  
sont le  
Les

ments  
Le  
Panth  
sépulta  
Elle a  
De t  
revienc  
leurs p  
proscri  
C’es

Un fils vient de naître à l'impératrice, épouse du Czar. Le roi d'Angleterre et l'empereur d'Allemagne seront ses parrains.

Le futur maître et seigneur de toutes les Russies sera-t-il plus heureux que son père si jamais il prend l'initiative d'un congrès de la paix? Il naît à la vie à une époque pleine de guerre et de sang. Puisse-t-il les avoir en horreur l'une et l'autre.

\* \* \*

M. Waldeck-Rousseau, l'auteur de la loi draconienne contre les religieux de France et l'ancien Président du Conseil au palais Bourbon, vient de mourir à la suite d'une opération douloureuse. Au dernier moment, un prêtre, vicaire à Corbeil, a été mandé près de lui. L'ancien persécuteur a reçu les derniers sacrements.

En lisant cette nouvelle, je pensais à un article des *Etudes* (sept. 1901) où le Père Burnichon, S. J. *en appelait à Dieu* des décisions injustes du puissant ministre d'alors.

L'éloquent écrivain terminait son *appel* en évoquant le souvenir de Pombal, ce persécuteur des jésuites en Portugal, dont le cercueil un jour, — cinquante ans après sa mort, — fut béni par un jésuite, puis il ajoutait: "De retour en France, les Jésuites — car ils reviendront — n'iront pas jeter l'eau bénite sur le sarcophage de M. Waldeck-Rousseau, qui, peut-être, reposera au Panthéon... Qu'il savoure donc en paix la gloire d'avoir à son tour proscrit les Jésuites! Et puisse cette gloire lui être légère, quand il lui faudra paraître devant Celui dont le nom sacré nous a mérité sa haine..."

Ainsi vont les choses humaines. Devant la mort les puissances de la terre s'inclinent. L'humble vicaire ou le modeste religieux sont les bienvenus.

Les jugements de Dieu restent impénétrables, mais nos jugements humains ont lieu de se faire miséricordieux.

Le sarcophage de M. Waldeck-Rousseau ne reposera pas au Panthéon. Son épouse, une chrétienne, n'a pas voulu pour sa sépulture des *honneurs civils* que lui faisait offrir M. Combes. Elle a exigé les funérailles religieuses et la terre sainte.

De telle sorte que les jésuites, de retour en France — *car ils reviendront* — pourront jeter l'eau bénite sur le cercueil de l'un de leurs plus célèbres persécuteurs. En attendant, comme tous les proscrits chrétiens, ils prieront pour le repos de son âme.

C'est la vengeance des grands cœurs.

\*\*\*

Cependant, M. Combes applique les lois avec une rigueur qui n'était pas, affirme-t-on, dans l'esprit de leurs premiers auteurs. De plus ils fabriquent d'autres mesures de persécution. Serviteur des *Loges*, comme un autre Julien l'Apostât, il veut ruiner l'empire moral du Galiléen... Et la France laisse faire!

Une page de M. de Mun, m'est tombée sous les yeux, hier, qui peint avec angoisse la situation au pays de nos pères. Opposant le contraste que lui offre la vue paisible des champs en fenaison au sortir du *cirque brulant* qu'est la chambre des députés, le chevalier de Dieu qui s'appelle Albert de Mun, se demande comment un tel contraste peut être possible dans la réalité des faits. Il raconte l'état d'âme d'une humble religieuse, maîtresse d'école, qui est venue lui demander, à lui M. le Député, *si c'était vrai?*

Hélas! conclut M. de Mun, oui, c'est vrai. Les sectaires sont actifs. Beaucoup de chrétiens sont indifférents. D'autres s'épuisent dans de vaines disputes... et le mal se fait. Lisez ces lignes où perlent des larmes:

"Ainsi, c'est bien vrai! Ce pays qui s'étend là, sous nos yeux, si beau et si plaisant, cette tant douce France, si calme à l'ombre du grand clocher, voilà en quelles mains elle est tombée.

Les uns l'oublient, se hâtant vers leurs plaisirs; les autres, au lieu de ne songer qu'à elle, s'épuisent dans leurs querelles de parti,

Et, tandis que les sectaires, tout entiers à leur œuvre, endormant sa plainte avec des promesses de bonheur, arrachent de son cœur la foi de son enfance, elle, patiente et laborieuse, souriant encore à travers les larmes de ses filles, s'en va, chaque soir, à son repos, sans se douter que ses maîtres la mènent au tombeau.

La vision d'un si tragique destin, caché sous cette paisible apparence, nous mit les larmes aux yeux, et la lamentation du prophète monta de nos âmes à nos lèvres:

Ils ont dit à mon peuple: Paix, paix, et il n'y avait point de paix.

*Dixerunt: Pax, pax, et non erat pax.*

A. de MUN.

De l'Académie française."

Po  
"cett  
démic  
temen  
par s'  
Toi  
cas, n  
cisme.  
Voi  
(12 ac  
rédigé  
vorcé  
"A  
Bourg  
pères.  
progrè  
Qua  
gences  
netière  
mieux  
C'es  
man, l  
sophie  
Et c  
vérité,  
Si l'  
France  
sacrifie  
regarde  
dévouer  
mer, de  
foi des

Sur  
Edouar  
C'est,  
roi.

\* \* \*

Pourtant, tout n'est pas désespéré. Je persiste à le croire, "cette guillotine sèche, pour parler encore comme l'illustre académicien, qui, par l'exil, les privations et la misère, tue plus lentement mais non moins sûrement que l'autre", finira elle aussi par s'émousser.

Tous les chemins mènent à Rome. Plusieurs avenues, en tout cas, mènent aujourd'hui les hommes qui pensent vers le catholicisme.

Voici ce que je lis dans un éditorial de la Patrie de Montréal (12 août) qui fait honneur à l'esprit catholique de celui qui l'a rédigé. L'écrivain montréalais parle du livre nouveau "Un divorce" de M. Paul Bourget :

"A force d'étudier le cœur humain et l'évolution des sociétés, Bourget a conclu à la vérité profonde de la vieille religion de ses pères. Il y a vu la suprême garantie de la perfection moral et du progrès social.

Quarante ans passés dans le commerce des plus hautes intelligences et dans l'étude de toutes les philosophies ont ramené Brunetière à la croyance et donné à l'Eglise l'un des cerveaux les mieux organisés de ce temps.

C'est l'étude du cœur humain et l'art qui ont ramené Huysman, la souffrance qui a régénéré Coppée, l'histoire et la philosophie qui ont transformé Léon Daudet.

Et ceux qui sont revenus, qui ont reconquis la plénitude de la vérité, sont aussitôt devenus des apôtres.

Si l'on veut juger avec équité de la situation morale de la France, il ne faut pas regarder uniquement les politiciens qui sacrifient à la fois la liberté et les traditions de leur race. Il faut regarder plus haut, tenir compte de tous les efforts, de tous les dévouements, et voir, dans la tristesse de la crise politique, s'affirmer, de plus en plus nettement, le retour des penseurs à la vieille foi des aïeux."

\*\*\*

Sur la même page, le journal Montréalais salue notre roi, Edouard VII, comme un pacificateur.

C'est, il me semble, le plus beau titre qu'on puisse donner à un roi.

En Angleterre, le roi règne mais ne gouverne pas. Et pourtant? Que d'influence évidemment un roi constitutionnel ne peut-il pas exercer, tout en restant dans son rôle.

On s'accorde à reconnaître au roi Edouard VII une grande expérience des hommes et un tact consommé. De l'aveu de tous il est l'artisan de la paix à l'extérieur comme à l'intérieur de l'empire.

God save our noble King!

\*\*\*

Le livre récent de M. Abder-Halden sur la littérature canadienne-française pourrait me servir de transition pour passer aux choses du Canada.

J'ai entendu parler de cet écrivain, qui aime les canadiens jusqu'à leur dire des vérités, pour une première fois par M. le Dr Choquette de Saint-Hilaire.

J'avais hâte de connaître ce qu'un penseur de France, assez indépendant d'esprit et d'allure, dirait de nos prosateurs et de nos poètes.

Le spirituel Choquette m'avait conté mille choses intéressantes sur ce français au nom bizarre. Le livre de son ami mérite d'être connu et apprécié par nos littérateurs.

Quoiqu'en pense l'ami Louvigny (Cf *Le Nationaliste*, 14 août), les professeurs de Collège liront Abder-Halden, mais ils attendront peut-être pour en faire le livre de chevet de leurs élèves que ceux-ci sachent distinguer entre ce qui est bon, ce qui est meilleur et... ce qui est moins bon.

\*\*\*

Car enfin, si importants que soient les intérêts et les progrès des lettres et des arts, il est un intérêt et un progrès dont un prêtre-professeur ne doit jamais oublier l'importance: c'est l'intérêt et le progrès dans les âmes des individus et des peuples de la doctrine et de l'Evangile de Jésus-Christ.

\*\*\*

Est-ce à dire qu'il faille se désintéresser de tous les avantages temporels. Non pas! Il est avec le ciel des accommodements, en un sens, c'est très vrai. Mais il faut garder la mesure.

Nos grandes villes augmentent toujours le chiffre de leur population. L'Almanach des adresses (le Directory) pour Montréal (1904-05) donne 373,000, dont 79,000 pour la banlieue et 294,000 pour la ville seule. Je laisse à d'autres de décider si l'agglomération dans les villes est un progrès?

Dans un autre ordre, il est intéressant de noter que le Canada a exporté en 1903 pour près de \$7,000,000.00 de beurre, soit plus de 34 millions de livres, et pour près de \$25,000,000.00 de fromage, soit 230 millions de livres.

Mais on annonce que nos *fromagiers* et nos *beurriers* pourraient être plus soigneux. C'est un point important que nous signalons à l'attention de nos confrères, les curés. Un bon conseil donné à propos, peut être très utile à cette importante industrie nationale qu'est l'industrie laitière.

\*\*\*

D'aucuns vont trouver que le chroniqueur du *Propagateur* s'occupe de beaucoup de choses? Ma foi, pourquoi pas? Le rôle de celui qui voudrait intéresser ne consiste pas, j'imagine, à enregistrer des dates et des faits.

Tout de même il est des dates et des faits qui n'ont pas besoin de commentaires pour être éloquents.

Telle cette date du 24 août 1904 qui restera mémorable pour le nouveau diocèse de Joliette. C'est aujourd'hui, en effet, que Mgr Joseph Alfred Archambeault reçoit à Joliette, dans son église cathédrale, des mains de Mgr Bruchési, l'onction qui confère la plénitude du sacerdoce.

Quarante et une paroisses, comprenant 65,000 fidèles, sont donc détachées de Montréal. C'est un fait important dans l'histoire du pays.

\*\*\*

Les collèges de la Province vont partout ouvrir leurs classes.

A Saint-Laurent, je note, à la tête du nouveau personnel, le Révérend Père Crevier, le nouveau supérieur. Religieux zélé, éducateur expérimenté, administrateur éprouvé, il fera beaucoup de bien.

A Nicolet, le Père Proulx, grand-vicaire depuis ces jours derniers, a succédé à Mgr Douville, comme supérieur.

Chez les Jésuites, c'est le père Joseph Lalande qui remplace comme Recteur le bon Père Turgeon.

Ceux qui partent emportent des regrets. Ceux qui arrivent ont droit à la bienvenue la meilleure.

Le nouveau Père Recteur du collège Ste-Marie est le frère du célèbre prédicateur jésuite, le Père Louis Lalande. Un autre Père Lalande, leur frère, est professeur de Rhétorique. Voilà trois frères qui font honneur au Collège Bourget (Rigaud), leur Alma-Mater.

\* \* \*

Le vénérable M. Chicoine, curé de Saint-Thomas de Joliette est mort récemment, en descendant de chaire, presque au lendemain de son cinquantenaire de prêtrise. M. l'abbé Damase Piché, ancien curé de Saint-Joseph du Lac, vient aussi de mourir à Joliette. Et enfin, hier, le vivant et joyeux curé de Saint-Vincent de Paul (Isle Jésus), M. Brault, se faisait écraser, sous les chars, dans un accident horrible, à la gare du Pacifique, au Mile-End.

Sur ces trois morts, deux furent subites. Estote parati!

L'ABBÉ ELIE J. AUCLAIR.

Saint-Polycarpe, P. Qué., 24 août 1904.



LA VOCATION DU PRÊTRE. — Etre prêtre catholique, c'est offrir à Dieu la vie qu'on tient de lui, et la mettre, pour lui plaire, au service des hommes; les aimer comme Dieu les aime et le faire aimer par eux; c'est partager les peines, dissiper les doutes, ranimer les espérances, purifier les âmes, être de bon conseil, être de bon exemple, assurer la paix au monde, en la rétablissant dans les consciences et dans les relations, faire monter les prières et descendre les bénédictions; c'est, en un mot, garder et transmettre au milieu des peuples, les deux grandes choses qui les font vivre: la vérité et la vertu.

(A. COCHIN, DANS SA VIE, PAR A. DE FALLOUX).



## L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française

---

Tous les lecteurs du Propagateur ont déjà appris soit par notre Bulletin soit par la presse de tout le pays, qu'une association catholique de la Jeunesse Canadienne française venait d'être fondée.

Nous croyons cependant qu'il est de notre devoir de leur faire aujourd'hui plus ample connaissance avec cette jeune association qui sera, dans un avenir très prochain peut-être, une force et un soutien pour la religion catholique du Canada.

Le peuple Canadien français, en effet, ne saurait déroger à la loi commune; et son cœur comme celui de tous les autres peuples est pétri de bien et de mal. La lutte entre ces deux sentiments qui se partagent le cœur et l'intelligence humaine grandit chez les nations comme chez les individus en proportion de leur développement physique et moral. C'est pourquoi le Canada sortant à peine de la première enfance la lutte entre le bien et le mal ne saurait être chez lui aussi vive qu'elle l'est chez certaines nations d'Europe par exemple. Il ne faudrait pas croire cependant que notre paix doive être éternelle et que seuls nous soyons exempts de toutes les tribulations et de toutes les luttes qui sont l'apanage de la vie terrestre. Pour quiconque veut tant soit peu ouvrir les yeux, il sera facile au contraire de reconnaître que, *si nous devons remercier Dieu de n'être pas tout à fait comme les autres*, nous commençons cependant à marcher sur leurs traces et que si nous continuons ainsi, nous les aurons peut-être devancés dans la voie de l'erreur, avant que nous n'ayons atteint le nombre de leurs années.

Tout va vite chez nous, car au moral comme au physique nous sommes un peu américains. Déjà nous sentons germer en nous tout ce qui a conduit les autres peuples à cet état d'anarchie et de demi-paganisme d'où ils ne semblent pouvoir sortir.

La paresse, l'orgueil, l'amour exagéré des plaisirs et du bien-être, l'indifférence religieuse ne nous sont pas inconnus. Si à cela nous ajoutons que nous sommes portés à imiter ce qui se fait de moins bon ailleurs, nous avouons que nous avons tout ce qu'il faut pour suivre la pente sur laquelle tant de peuples ont glissés et qu'ils n'ont jamais pu remonter.

Si donc, un jour plus rapproché qu'on ne semble le croire, nous ne voulons pas donner comme la France le triste exemple d'une déroute complète et honteuse, réunissons nos forces, nos énergies et commençons à préparer les générations qui devront livrer les grands combats. Or les régiments de demain se composeront de la jeunesse d'aujourd'hui. Ne pas la préparer à la lutte, sera l'exposer à la défaite, et cette défaite ne saurait être autre que celle de la nation canadienne française toute entière.

Mais comment préparer cette jeunesse aux luttes prochaines? Telle était la question bien épineuse que se posaient à eux-mêmes un certain nombre de jeunes gens qui, disséminés par tout le pays et inconnus les uns des autres avaient cependant porté un jugement uniforme sur la nécessité d'une action commune.

L'un d'eux lança le premier, dans "La Vérité" l'idée d'une réunion, d'un congrès, de la jeunesse catholique et Canadienne française.

Un grand nombre de jeunes, étonnés tout d'abord de voir leurs desseins ainsi pénétrés répondirent aussitôt à ce premier coup de clairon, appel d'un brave et bientôt, le journal "La Croix" s'étant fait l'organe des jeunes et leur ayant permis ainsi de s'entendre plus facilement, une grande réunion fut fixée pour le 24 juin 1903.

Les promoteurs de l'idée ne comptant que sur la présence d'une trentaine de jeunes gens n'osèrent pas tout d'abord donner à cette réunion le grand nom de Congrès.

Dès la première entrevue cependant, plus de cent jeunes gens, venus de tous les coins de la province et même de l'extérieur, demandèrent à faire partie du Congrès et à assister à toutes les séances.

Toutes les espérances étaient dépassées. C'était un réel succès qui fut même la cause de plus d'un ennui pour les promoteurs.

Mais il ne suffisait pas de cette première affirmation de la jeunesse catholique, il ne suffisait pas d'avoir tracé les grandes lignes d'une action sociale catholique commune, il fallait de plus faire produire à ce Congrès des fruits plus durables. Aussi, lorsque à la dernière séance l'un des membres prié d'adresser la parole, proposa la fondation d'une association bien organisée de la jeunesse catholique Canadienne française à l'instar de celles existant en France et en Belgique, un *Oui* général fut l'unique réponse.

Les jeunes se mirent au travail et un an après l'Association ca-

thol  
par  
Bén  
L  
26,  
cent  
S.  
la p  
disc  
séan  
lign  
Le  
acad  
à la  
tion  
La  
moti  
des j  
Aprè  
sociat  
puté  
près  
Congr  
l'œuvi  
Le  
succès  
cepen  
ne fai  
à acco  
tenant  
but de  
Ce  
gens  
que p  
jeunes  
par un  
venir  
tionner  
les con  
A l'é  
table à

tholique de la jeunesse Canadienne française naissait, ayant pour parrain l'Épiscopat canadien tout entier, et pour marraine la Bénédiction apostolique du Souverain Pontife Pie X.

La nouvelle Association a fait son entrée dans le monde les 25, 26, 27 juin dernier par un superbe congrès auquel plus de trois cents jeunes gens ont pris part.

Sa Grandeur Mgr Bruchési a bien voulu non-seulement accepter la présidence d'honneur de ce congrès et prononcer un éloquent discours à la séance d'ouverture, mais encore présider toutes les séances de travail et suivre attentivement tous les travaux, les soulignant de remarques et de conseils paternels.

Les séances d'ouverture et de travail ont eu lieu dans la salle académique du Gesù que les RR. PP. Jésuites toujours si dévoués à la jeunesse avaient bien voulu mettre gratuitement à la disposition de la jeune Association.

La séance de clôture s'est tenue dans la grande salle des promotions de l'Université Laval mise gracieusement à la disposition des jeunes par un de leurs meilleurs amis, Mgr Archambeault. Après un discours dans lequel M. Jos Versailles président de l'Association exposait le but de l'Association, M. Henri Bourassa député de Labelle prit la parole et charma tout l'auditoire pendant près de deux heures. Enfin Mgr Bruchési clôtura la séance et le Congrès en félicitant la jeunesse et en l'encourageant à continuer l'œuvre si excellente qu'elle avait entreprise.

Le Congrès de l'A. C. de la J. C. F. a donc été un véritable succès à tous les points de vue. Il ne faudrait pas s'illusionner cependant et croire que tout le travail est terminé. Loin de là, il ne fait que commencer et le Congrès n'a fait qu'indiquer l'œuvre à accomplir et jeter les jalons de la route à suivre. C'est maintenant qu'il faut se mettre résolument à l'œuvre pour atteindre le but de l'Association.

Ce but étant de préparer au pays des générations de jeunes gens croyants, pratiquants et militants, il est naturel que ce ne soit que par un travail continu que l'on y puisse parvenir. Les jeunes se prépareront donc par un travail personnel d'abord, puis par un travail commun dans les cercles d'études qui devront devenir de plus en plus nombreux, et qui n'auront pour bien fonctionner qu'à suivre le plus fidèlement possible le chemin tracé par les constitutions.

À l'étude, les jeunes ajouteront la piété, car pour être profitable à la cause de la religion, tout travail doit être fait dans un

réel esprit de foi. C'est pourquoi tous les membres de l'Association s'engagent à être non seulement des hommes d'étude et d'action, mais aussi, et surtout, des hommes de prière.

Mais, ce programme de l'Association, programme qui se résume dans ces trois mots : *Piété, Etude, Action*, ne saurait être sa propriété exclusive.

Sans doute, la jeunesse a besoin d'être pieuse et laborieuse si elle veut produire plus tard une réelle et bienfaisante action. Mais il n'en est pas moins vrai que ce programme devrait être aussi celui de tous les catholiques.

Tous, absolument tous, nous avons une action sociale à exercer et c'est une grande erreur trop répandue hélas ! de croire, que, parce que nous ne sommes pas prêtres ou religieux, nous n'avons qu'à faire tranquillement notre petite religion chez-nous pour être sauvés. Non, c'est là la plus funeste des erreurs, celle qui a conduit la France dans l'abîme au fond duquel elle agonise. Nous sommes tous, tous sans exception chargés non-seulement de notre propre salut mais encore du salut de la société. Ce n'est que par l'effet d'un égoïsme doublé d'une paresse très grande que nous oublions cette vérité. Tous jeunes ou vieux, riches ou pauvres, savants ou ignorants, prêtres ou laïques nous avons une action sociale chrétienne à exercer. Pie X après les autres papes l'a redit dans sa première encyclique.

Tous donc nous devons avoir pour nôtre le programme de l'Association catholique de la jeunesse Canadienne française; tous nous devons être de véritables chrétiens militants.

Or un des moyens les plus pratiques d'exercer une véritable et salutaire action sociale chrétienne, c'est de venir en aide à la jeune Association.

Tous nous pouvons lui aider à parvenir à son but. La jeunesse a besoin d'être soutenue, aidée, encouragée soit moralement soit matériellement.

Les uns pourront aider à la formation des cercles d'études par exemple, soit en fournissant gratuitement un local, soit en donnant les livres nécessaires pour les études. D'autres pourront s'abonner au bulletin de l'Association et lui donner de plus et de temps en temps quelques pièces blanches pour assurer son existence. D'autres pourront fonder des cercles d'ouvriers chrétiens qui se feront affilier à l'Association. D'autres pourront faire profiter les cercles, de leur science en leur donnant gratuitement des conférences, etc.

cia  
lit  
sor  
ret  
po  
sup  
chi  
exc  
nos  
apl  
car  
liq  
d'ê  
J  
pot  
cho  
de  
raï  
lug  
que  
être  
exc  
dési  
prés  
l'au  
mer  
N  
teur  
com  
que  
A  
de 1  
ains  
pay

Grand Dieu! que de moyens de faire du bien et d'aider l'Association à en faire. Déjà, nous le savons, de vrais catholiques militants ont compris toute l'importance de cette association et se sont inscrits au nombre de ses *bienfaiteurs*. Nous sommes heureux de dire que Mgr Bruchési a ouvert une liste de souscription pour venir en aide au Bulletin de l'Association, et cela par un don superbe de cent piastres (\$100.00). Il est à espérer que beaucoup, chacun selon ses moyens tout naturellement, imiteront le noble exemple de S. G. l'Archevêque de Montréal.

Pour nous, non content d'aider cette œuvre dans la mesure de nos forces, nous nous ferons un plaisir et même un devoir de faire appel à l'esprit de foi et au véritable patriotisme de nos lecteurs, car nous sommes persuadés qu'il est du devoir de tous les catholiques d'aider une pareille œuvre, et qu'elle a un besoin urgent d'être aidée.

Il faut nous préparer pour les inévitables luttes de l'avenir, pour cela il faut former les bataillons qui devront supporter le choc. A nous tous d'aider à cette formation. La responsabilité de l'avenir retombe sur nous toute entière et bien vain serait le raisonnement de celui qui croirait qu'après lui peut venir le déluge. Non la vie ne commence qu'au delà du tombeau et c'est là que s'établissent définitivement les responsabilités. S'il doit nous être demandé compte d'une parole inutile, comment ferons nous excuser notre égoïsme, notre insouciance, notre paresse, notre désintéressement des œuvres de salut public? C'est pour la vie présente qu'ont été créés par Dieu le dévouement et le sacrifice, l'autre vie ne sera que la récompense ou la punition. Inévitablement elle sera l'un ou l'autre.

Nous sommes convaincus que nombreux seront parmi nos lecteurs ceux qui comprendront la grandeur du devoir qui leur incombe et qui tiendront à s'en acquitter avec autant de générosité que de fidélité.

Aidons donc la jeune association, aidons là de notre influence, de notre travail de nos conseils et de notre argent, nous aurons ainsi travaillé pour Dieu et pour la prospérité de notre beau pays.

UN AMI DES JEUNES.

---

## Les élus dans l'Eglise et hors de l'Eglise

### QUATRIEME PARTIE.

#### Les adultes et les conditions de salut.

Il y a des adultes dont l'intelligence végète dans une enfance perpétuelle. Aussi, ils partageront le sort des enfants; car ils ne peuvent porter la responsabilité d'une vie demeurée dans le domaine de l'inconscience.

On peut même dire, semble-t-il, que beaucoup de païens sont de véritables enfants; certains sauvages sont si stupides qu'on les a crus d'une autre espèce, et on se demande ce que peut bien être dans leur jugement la faute que nous appelons péché mortel. N'est-il pas possible encore que leur raison, suffisamment éveillée et développée pour faire face aux premières nécessités de la vie, soit restée, au point de vue religieux et moral, dans une véritable enfance? Peut-être ceux-là aussi seront-ils assimilés aux enfants par le Juge souverain des responsabilités humaines.

Mais il ne semble pas qu'on puisse ranger dans cette catégorie la plupart des infidèles, comme l'a fait récemment un savant anglais, M. Saint-Georges Miwart (*Décembre 1892*).

Beaucoup d'entre eux, bien que privés d'instruction, jouissent de l'usage complet de la raison et de la plénitude de leurs facultés naturelles.

On ne peut donc admettre pour eux un état intermédiaire entre le ciel et l'enfer.

Car Dieu veut le salut de tous les hommes et tous sont appelés à l'état surnaturel; il leur offrira donc à un moment donné, suivant les desseins de sa Providence, les moyens d'y parvenir. S'ils correspondent à la grâce, au moins à la grâce de la prière, ils prendront place parmi les élus; s'ils demeurent sourds à l'appel de Dieu, ils se rendent coupables de faute personnelle.

Il nous paraît donc impossible qu'ils meurent, comme les enfants, avec le seul péché originel, et qu'il y ait par conséquent pour eux un état final de béatitude naturelle, semblable à celui des enfants.

\*\*\*

Voyons maintenant quelles sont les conditions de salut pour les adultes.

C'est en êtres libres et maîtres de leur destinée qu'ils doivent s'orienter vers Dieu.

Mais avant de donner un sens et un but à son activité, il faut qu'on sache où l'on va et qu'on connaisse le terme vers lequel on s'achemine.

Voilà pourquoi les rapports de Dieu avec l'homme qui constituent la religion révélée, commencent par l'appel de Dieu, ce que saint Paul nomme la vocation (Rom., VIII, 30); Dieu va devant, dit Bossuet.

Il faut qu'il parle d'abord à l'humanité et que son enseignement arrive à chacun.

La réponse de l'homme, c'est la foi, acte de raison et de volonté, par lequel, aidé de la grâce, il incline librement son intelligence devant cette grande et infaillible parole.

C'est là, dit le concile de Trente (sess. VI, ch. VIII), le commencement de la justification, *initium et radix justificationis*; c'est l'éclaircie sur le ciel, par laquelle l'homme aperçoit le but final de son existence.

Ce n'est pas la vague confiance des protestants, par laquelle on croit à la rémission de ses péchés; cette rémission est un fait interne que, sauf privilège spécial, Dieu ne révèle à personne.

Ce n'est pas une simple aspiration vers l'idéal, comme le voudraient certains rationalistes; ce n'est pas davantage la bonne volonté, malgré l'avis contraire de Mgr Freppel (1). Enfin ce n'est pas une connaissance de Dieu purement expérimentale et scientifique, provenant de la considération de ses œuvres.

Tout cela peut faciliter l'entrée de l'âme dans l'ordre surnaturel; mais aucun de ces actes ne suffit pour lui en faire franchir le seuil.

Il faut avant tout l'acquiescement de l'intelligence donné à la parole de Dieu, à la révélation se présentant avec tous les caractères de la souveraine et infaillible vérité.

Par conséquent, il faut que cette foi s'appuie sur Dieu lui-même, et se résolve en cette formule: *Credo quia Deus dixit*; je crois, parce que c'est Dieu qui parle, ou comme dit le concile du Vatican (2), *propter auctoritatem Dei revelantis*; ce que Bossuet avait appelé auparavant "L'AUTORITÉ PARLANTE".

(1) *Les Apologistes chrétiens au II<sup>e</sup> siècle*. Saint Justin, p. 324-331.

(2) *De fide catholica*, ch. III.

D'où il suit que l'acte de foi est éminemment raisonnable.

Ajoutons qu'il n'est pas nécessaire que la vérité révélée soit proposée à l'homme par l'Eglise.

Ordinairement, pour les enfants et les gens du peuple surtout, l'autorité de Dieu s'incarne dans celle des parents ou du prêtre qui le représentent. Sans pouvoir faire l'analyse de leur foi avec la pénétration d'un théologien, c'est cependant à Dieu que ces âmes simples ont conscience de donner leur confiance; il est facile de voir, par exemple, dit le P. Billot après d'autres théologiens (1), qu'ils écoutent et acceptent ce qu'on leur dit au catéchisme et au prône d'une tout autre façon que les nouvelles profanes.

Et en maintes circonstances, ils ont prouvé que cette foi reposait vraiment sur le roc indéfectible que saint Thomas appelle *veritas prima*, et, par la solidité de leurs convictions, ils ont montré que l'hommage de leur confiance allait plus haut qu'à un homme; une foi aussi inébranlable ne s'appuie que sur celui qui ne peut ni se tromper, ni nous tromper, *qui nec falli nec fallere potest*, dit le Concile du Vatican.

\* \* \*

Sur quoi doit porter cette foi nécessaire au salut? Au moins sur les principes les plus élémentaires du christianisme.

L'éducation surnaturelle de l'âme, comme toute éducation, doit commencer par les vérités religieuses les plus simples, qui contiennent en germe toutes les autres.

Saint Paul les ramène à deux: Dieu, la Providence qui récompensera les bons et punira les méchants (2).

Il n'est pas nécessaire d'en avoir une idée bien nette; il suffit de croire au Dieu qui s'est mis en rapport avec les hommes, à la récompense qu'il a promise aux hommes par les mérites du Sauveur.

Tel est, dans l'ordre surnaturel "*le canevas vital*"; telle est la foi sous sa forme la plus rudimentaire.

Cependant, dans cette acte de foi général, le croyant embrasse

(1) *De virtutibus infusis. De fide*, p. 222.

(2) Hébr., XI, 6.

déjà  
rité,  
il su  
ner  
L  
posi  
révé  
puis  
Il  
liés  
C  
degr  
impe  
dis c  
Ce  
l'Egl  
pren  
voir  
D'  
conci  
que i  
Il  
ces v  
tiples  
fauss  
peup  
dant  
mêm  
El  
il per  
prise  
férier  
Da  
meur  
l'acco  
(1) D



déjà l'ensemble des vérités chrétiennes ; car, pour croire une vérité, il n'est pas nécessaire de l'avoir toujours présente à l'esprit ; il suffit, tant qu'on n'a pas un enseignement plus complet, de donner son adhésion au principe qui la contient.

Le fidèle le plus ignorant croit ainsi tous les dogmes par la disposition générale où il se trouve d'accepter tout ce que Dieu a révélé, jusqu'à ce que, par une instruction moins sommaire, il puisse en connaître le détail.

Il y a surtout deux dogmes qui ont toujours paru intimement liés aux deux précédents : c'est la Trinité et l'Incarnation.

Cependant il ne semble pas qu'ils soient nécessaires au même degré pour une foi élémentaire : sans les premiers, en effet, il est impossible de faire un acte de repentir ou d'amour de Dieu, tandis qu'on peut le faire sans les deux autres.

Cependant la distinction est plus spéculative que pratique ; l'Eglise oblige les prêtres qui assistent les moribonds, à leur apprendre au moins ces quatre vérités, s'ils sont capables de recevoir un enseignement quelconque (1).

D'ailleurs les deux dogmes fondamentaux ont leur expression concrète dans le dogme de la Rédemption, de sorte qu'il est presque impossible de les séparer.

Il n'est pas inutile de remarquer, pour finir, qu'une foi vraie à ces vérités fondamentales, peut être associée à des erreurs multiples sur une foule d'autres points de doctrine : que d'idées fausses, relativement à la Divinité, chez les enfants, dans le peuple, même chez les esprits cultivés ! Personne n'oserait cependant affirmer qu'elles vont jusqu'à détruire en eux la foi elle-même.

Elle peut elle-même coexister avec des pratiques idolâtriques ; il peut arriver par exemple que les divinités du paganisme soient prises pour les attributs du vrai Dieu ou pour des puissances inférieures relevant de son autorité suprême.

Dans ces différents cas, la foi aux vérités essentielles peut demeurer intacte, malgré les erreurs théoriques ou pratiques qui l'accompagnent.

---

(1) *Décision du Saint-Office*, 10 mai 1703.

\* \* \*

Certaines dispositions morales sont comme le produit spontané de la foi, de même que la révélation de deux hommes l'un à l'autre fait naître entre eux des rapports d'estime et d'affection.

Le Concile de Trente (sess. VI, ch. VI.) les énumère en détail.

Par la perspective du châtiment qui punira le mal, la foi produit généralement un sentiment de crainte salutaire et bienfaisante; mais, dans les âmes plus hautes, elle provoque immédiatement l'espérance et l'amour, l'attente pieuse et confiante de la récompense et le culte filial du divin bienfaiteur.

A ces sentiments se joindra le repentir pour les fautes passées et la ferme volonté de se conformer au divin idéal dans la mesure où il se révèle.

Cette conformité à la volonté divine doit se manifester surtout par l'emploi docile des moyens de régénération et de persévérance établis par la Providence et que nous appelons sacrements.

Deux sont spécialement nécessaires: "*Si quelqu'un ne renait de l'eau et de l'Esprit-Saint, il ne pourra entrer dans le royaume des Cieux.*" (S. Jean, III, 5). C'est le baptême. Et le Maître disait encore aux chefs de son Eglise: "*Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.*" (S. Jean, xx, 23). C'est le sacrement de pénitence.

Mais, en cas d'impossibilité de les recevoir, la bonne volonté ou le désir suffit; car, si ce sont des moyens régulièrement indispensables au salut, leur nécessité est fondée sur la loi positive de Dieu plus que sur la nature des choses; et Dieu qui ne demande pas l'impossible, accepte un équivalent, la bonne volonté.

Le désir du baptême et de la pénitence est donc plus nécessaire et plus important que ces sacrements eux-mêmes.

Mais, dira-t-on, ce désir est une chimère; beaucoup n'ont aucune idée de ces moyens de salut: comment désirer une chose qu'on ne connaît pas?

La réponse est simple; pour ceux qui ignorent l'existence de ces sacrements, le désir implicite suffit, c'est-à-dire ce désir qui est contenu dans la volonté générale d'employer les moyens voulus de Dieu.

J  
vie  
nou  
en  
der  
d'av  
A  
der

T  
l'ina  
là-h  
hum  
popu  
Ic  
qui  
et at  
la m  
La  
mais  
la gr  
de D  
déple  
Il  
libert  
"vert  
La  
qu'un  
peut  
lui de  
Est  
que p  
cri: n  
Or,

D'ailleurs, tous les jours ce phénomène se renouvelle dans la vie ordinaire ; quand nous adhérons à un principe, n'admettons-nous pas en même temps les conséquences encore inaperçues qui en découlent ? Ne nous attachons-nous pas à des fins qui commanderont des moyens encore inconnus, et néanmoins acceptés d'avance ?

A chaque instant, il nous arrive de désirer connaître ou posséder des choses que nous ne connaissons encore que vaguement.

\* \* \*

Telle est la préface des rapports de l'homme avec Dieu et l'inauguration de cette vie surnaturelle que l'humanité continuera là-haut, et que la Sainte Ecriture, essayant de traduire en langage humain les réalités supra-terrestres, nous dépeint sous l'image populaire d'un banquet et d'une fête éternelle.

Ici encore on reconnaît cette religion *en esprit et en vérité*, qui subordonne toujours le rite extérieur à la mentalité interne et attribue aux dispositions du cœur le rôle prépondérant dans la moralisation surnaturelle de l'homme.

La grâce est nécessaire, non pour supprimer l'activité humaine, mais pour la stimuler et l'exhausser ; la préparation à la foi et à la grâce sanctifiante est une dépense d'énergie morale et ces dons de Dieu n'ont d'autre fin que de provoquer en nous un nouveau déploiement d'activité, pour donner plus de valeur à notre vie.

Il est donc faux que dans la doctrine catholique, l'effort de la liberté soit remplacé par le caprice arbitraire de Dieu par des "vertus infuses qui sont tout le contraire de la moralité (1)."

La liberté est, aux yeux de Dieu, chose si grande et si sacrée, qu'un seul de ses actes, produit en pleine connaissance de cause, peut décider de la destinée éternelle d'une créature humaine et lui donner son orientation définitive.

Est-ce là, d'autre part, mettre le "*ciel au rabais*" ? On a dit que pour être sauvé, il suffit de pousser au dernier moment ce cri : mon Dieu !

Or, ce cri, ajoute-t-on, presque tout le monde le pousse, même

---

(1) *Revue philosophique. La philosophie de la grâce*, par M. Récéjac.

les plus mauvais parmi les hommes. D'où il faudrait conclure que presque tout le monde est assuré de son salut.

Il est hors de doute que ce cri peut être purement instinctif et sans signification précise; mais il peut aussi bien être un acte religieux et devenir l'expression abrégée d'un acte d'amour de Dieu ou de contrition parfaite.

Et dans ce cas, il sera réellement "le huitième sacrement", chargé par la divine miséricorde, pour le cas de nécessité, de remplacer ceux qu'on ne peut recevoir.

Ouvrier de la dernière heure ou larron sur la croix, l'homme qui s'en applique la vertu, entre au ciel à la suite de Celui dont les mérites suppléent à ceux qui n'en ont pas d'autres.

J. LAXENAIRE.



L'histoire des peuples anciens nous montre toute la faiblesse et l'imperfection de l'éducation qui n'a pour guide que les principes de la raison humaine. Le christianisme seul, en basant l'éducation sur la religion, est parvenu à former des âmes vraiment grandes et préparées à tous les sacrifices comme à toutes les vertus. La religion est donc un des éléments nécessaires et essentiels de toute bonne éducation.

Q  
du  
rieu  
du  
Q  
  
N  
On  
U  
deve  
jour  
jour  
que  
D  
jour  
loin  
âme.  
vers  
E  
poin  
U  
vice.  
pers  
pers  
nous  
prép  
servi  
d'aff  
non  
est e  
un t  
pour  
Brév

## Le Bréviaire

---

Quelle idée nous faisons-nous de notre Bréviaire? La récitation du Bréviaire est une de nos occupations quotidiennes les plus sérieuses, et nous y satisferons d'autant mieux que nous nous ferons du Bréviaire lui-même une idée plus juste et plus haute.

Qu'est-ce donc que le Bréviaire?

### 1. — C'est un exercice.

Nous désignons habituellement notre Bréviaire sous ce nom. On dit: Je vais réciter mon office.

Un office, c'est-à-dire tout d'abord un devoir: *officium*. Un devoir; une obligation morale; une source de responsabilité toujours ouverte dans notre vie sacerdotale et dans chacune de nos journées. La loi qui nous oblige n'est pas douteuse; l'engagement que nous avons pris est rigoureux.

Devoir qui nous était très doux d'accomplir, dans les premiers jours de notre sous-diaconat et de notre sacerdoce. Devoir qui, loin de nous peser comme une chaîne, mettait en liberté notre âme. N'est-ce pas en effet pour donner à notre âme tout son essor vers Dieu que l'Eglise crée des devoirs et formule des lois?

Est-ce ainsi que nous le comprenons encore, et ne trouvons-nous point monotone une occupation pleine d'attraits pour les saints?

Un office, c'est-à-dire une fonction. — Une fonction; un service. Un exercice par conséquent qui n'est pas exclusivement personnel, mais qui se rapporte à d'autres; auquel d'autres sont personnellement intéressés. Quand nous disons notre Bréviaire nous accomplissons un service; nous rendons service. En nous préparant à dire notre Bréviaire, nous nous apprêtons à rendre service. Il y a des services de prières comme il y a des services d'affaires. La récitation du Bréviaire est donc un exercice où non seulement la piété a sa place, mais le zèle. Notre Bréviaire est entre nos mains un instrument de zèle, un moyen d'apostolat, un trésor de charité des âmes. Nous sommes prêtres et apôtres pour rendre service à nos semblables, et l'Eglise nous offre le Bréviaire comme un des meilleurs moyens de nous rendre utiles.

On dit souvent : Les âmes deviennent inabordables. On ne peut plus faire de bien ! — Avons-nous donc employé tous les moyens ? Comment usons-nous de celui-ci ? Ceux qui se plaignent davantage sont-ils toujours ceux qui disent le mieux leur Bréviaire ?

Avions-nous toujours récité nos petites Heures, et même nos Matines du jour, quand nous nous surprenions dissertant avec tristesse sur le malheur des temps, au soir de telles et telles journées demeurées cependant oisives, ou à peu près ?

Un office, c'est-à-dire une dignité. — Notre Bréviaire nous offre la matière d'un service à rendre aux fidèles, mais si nous sommes en mesure de rendre ce service d'une manière utile devant Dieu, c'est en vertu d'un choix supérieur, d'une élévation glorieuse. Ce service à rendre n'est confié qu'à une élite. Il a fallu une vocation divine, une formation spéciale, une admission hiérarchique, et tout cela pour rehausser dans notre estime le service qui est à rendre, pour nous inspirer plus de piété et plus de respect dans la manière de nous en acquitter.

Il convient donc que nous ayons conscience du grand honneur qui nous est fait d'être admis à la récitation du Bréviaire ; il faut que nous vivions habituellement préoccupés de nous rendre dignes d'un si haut choix.

## 2. — C'est un office public.

Office public, c'est-à-dire fonction, service qui a rapport au corps social tout entier. Ici éclate toute la grandeur de notre Bréviaire.

*Le prêtre est le délégué de l'Eglise.*

Il est vrai de dire qu'en prenant son Bréviaire pour le réciter, la personnalité du prêtre disparaît. Il n'est plus lui-même ; il représente. Il est, à cette heure, le délégué de l'Eglise tout entière, militante, souffrante, triomphante.

A l'Eglise, corps mystique du Fils de Dieu, il faut un organe propre de prière. Sans cet organe, ne serait-elle pas un corps incomplet ? Or le prêtre est cet organe de prière ; le Bréviaire en est la formule. C'est au nom de toute l'Eglise, au nom de tous ceux que le sang de Jésus-Christ a atteints ou peut atteindre, que nous récitons notre Bréviaire. Le Bréviaire est donc la prière de tous. Tous sur la terre, au purgatoire et dans le ciel, prient et louent Dieu par nous, quand nous le récitons. Justes, pécheurs,

affli  
ce  
l'he  
E  
inte  
pou  
Die  
man  
L  
C  
pas  
C'es  
seul  
récit  
louo  
pour  
N  
A  
siens  
les p  
leurs  
l'im  
Alle  
vous,  
du se  
son l  
avec  
V  
dez s  
sis à  
main  
hérit  
catio  
taire  
Al  
servi  
dans  
de qu  
titud  
D'  
tion s

affligés, malades, mourants, âmes du purgatoire, élus du ciel, voilà ceux dont les louanges et les prières s'expriment sur nos lèvres, à l'heure où nous prions.

Et nous avons promis à Dieu de nous faire, auprès de lui, leurs interprètes fidèles, attentifs, émus. Et l'Eglise nous a consacrés pour exercer dignement cette représentation. Dans notre voix Dieu entend la voix de tous. En abordant son trône, c'est l'humanité entière que nous lui présentons. Quel honneur!

*Le prêtre est le médiateur du peuple.*

Cette représentation dont il s'agit, remarquons-le bien, n'est pas d'un ordre spéculatif; elle a un but éminemment utilitaire. C'est une médiation; nous sommes des médiateurs. Ce n'est pas seulement au nom des membres de l'Eglise que nous prions et récitons notre Bréviaire; c'est pour eux. Non seulement nous louons Dieu en leur nom, comme délégués, mais nous intercédons pour ceux qui ont besoin d'intercession, comme médiateurs.

Nouveau point de vue et des plus dignes d'attention.

Ainsi donc Notre-Seigneur nous confie les intérêts de tous les siens! En tous il vit, il agit, il souffre. Il suit attentivement les péripéties de leurs luttes, il regarde de près leurs agitations, leurs angoisses, leurs larmes. Il constate leurs impuissances et l'immense besoin qu'ils ont du secours d'en haut. Et à tous il dit: Allez au prêtre! J'ai mis entre ses mains, et je lui ai appris pour vous, les formules qui guérissent, qui apaisent, qui font descendre du sein de Dieu la grâce qu'il vous faut. A l'heure où il ouvrira son Bréviaire, accourez! Je serai là pour vous entendre et traiter avec lui de vos intérêts.

Vous venez de commencer une de vos petites Heures. Regardez autour de vous. Le Roi des rois tient sa cour et vous êtes assis à sa droite. Et tous ceux qui ont besoin de lui vous tendent la main. Enfants et vieillards, justes et pécheurs, heureux et déshérités, malades et mourants, ils sont tous là. Ecoutez les supplications, présentez les requêtes; dites et répétez les formules salutaires.

Ah! si vous êtes un véritable apôtre, c'est-à-dire l'homme des services à rendre à ceux qui sont dans la peine, vous trouverez dans cette pensée de quoi éloigner tous les dégoûts de la prière, de quoi triompher de toutes les distractions et maintenir l'exactitude la plus parfaite.

D'autant plus que le succès est assuré d'avance à une médiation si attrayante. Ici il n'est pas permis de dire: Je ne sais pas

prier. Je ne sais pas obtenir. — Si le Bréviaire était et demeurerait la prière d'un particulier, du prêtre isolé, peut-être serait-il tolérable de parler ainsi. Mais il n'en est rien. Le Bréviaire, c'est la prière de l'Eglise, ce n'est pas notre prière personnelle ou à titre personnel. Quand nous récitons notre Bréviaire nous pouvons dire : Ce n'est plus moi qui prie, c'est l'Eglise.

Or Dieu pourrait-il ne pas exaucer son Eglise? son Eglise qu'il aime comme le corps de son Fils, son Eglise dont le Christ est la tête, *caput corporis Ecclesie*, dont l'Esprit-Saint est le cœur, l'âme, la vie, *ipse Spiritus postulat pro nobis, gemitibus inenarrabilibus?*

Oui, efficacité certaine, recours de toute confiance, source pour nous d'une joie inépuisable, en nous sentant en mesure de répandre, à toute heure du jour, la vie dans le corps entier de l'Eglise! Tel est l'office dont le prêtre est le célébrant, le pontife et le médiateur. Dire son Bréviaire, c'est aussi solennel que cela.

Ces vues, aussi élevées que vraies, nous sont-elles familières? Sommes-nous, au nom de tous et pour tous, les apôtres de la louange divine et les intercesseurs dévoués dont le monde souffrant a tant besoin?

### 3. — C'est un office divin.

Divin surtout à raison des éléments qui le composent. Quels sont ces éléments?

*L'Ecriture sainte.* — C'est-à-dire la pensée et la parole de Dieu, réellement contenues et rayonnantes sous ces lettres. Nous empruntons la voix de Dieu pour prier Dieu. C'est le Seigneur qui se loue lui-même sur la terre, comme il se loue dans le ciel, de la manière qui répond le mieux à sa grandeur infinie. Cela étant, pourrions-nous traiter notre Bréviaire avec irrévérence?

*Les homélies des Pères de l'Eglise.* — C'est-à-dire l'esprit de Dieu répandu à travers ces exposés de doctrine et de morale par lesquels nous sommes remis en contact avec les plus nobles organes de la foi catholique.

En nous offrant, comme aliment de notre prière, les œuvres de ces grands hommes, l'Eglise nous invite à converser avec eux. N'eussions-nous pas été infiniment honorés d'être admis à la conversation d'un saint Augustin, d'un saint Ambroise, d'un saint Grégoire? Or ce sont eux qui s'entretiennent avec nous dans les leçons du Bréviaire.



O précieuse et touchante communication ! Quelle religieuse application ne doit pas nous accompagner dans ces pieux rapports ! Heureux le saint prêtre ! Quand il rencontre un texte des Pères, la page sainte pour lui s'anime ; elle se transforme. Il voit à sa place le docteur qui l'a composée : c'est saint Basile, c'est saint Ambroise, c'est saint Grégoire ; ce sont tous ces personnages illustres, nobles témoins de nos saintes traditions, dont les noms figurent dans son office. Il les évoque de leur tombe, il les charge en quelque façon de prononcer eux-mêmes les leçons que leur emprunte son Bréviaire, et, pendant qu'ils les lui redisent, il tient son intelligence enchaînée dans le calme de l'attention. Tout se tait au fond de ses pensées, et, dans ce silence intime, il frémit du même bonheur que s'il entendait ces génies immortels eux-mêmes, ou dans ces Conciles dont ils furent les oracles, ou dans ces grandes controverses dont ils furent les vainqueurs, ou dans ces prédications solennelles où leur voix émouvait si profondément les peuples.

*Les légendes des saints.* — C'est-à-dire la vertu et la vie de Dieu agissant dans l'humanité. Les héros les plus distingués de la foi nous sont montrés tour à tour dans les détails les plus frappants de leur vie et de leurs vertus. On aime surtout, dans chacun des diocèses auxquels nous appartenons, à nous remettre sous les yeux, comme des encouragements et des modèles, les apôtres qui les premiers y sont venus planter la croix, les martyrs qui l'ont arrosé de leur sang, les pontifes qui l'ont gouverné avec le plus de sagesse, les docteurs qui l'ont éclairé comme un réflecteur sublime du Soleil de vérité et de justice, les vierges et les anachorètes dont les mortifications généreuses et les mœurs angéliques l'ont embaumé des parfums les plus suaves. Ainsi les Bréviaires, quels qu'ils soient, ont-ils un double avantage : celui de nous rattacher par de fraternels souvenirs aux gloires les plus pures et les plus brillantes de l'Eglise universelle ; celui de constituer pour les différentes églises particulières un pieux monument de famille.

Divin à raison des éléments qui le composent, le Bréviaire est divin aussi à raison de sa fin. N'est-il pas le sacrifice de louanges offert à l'honneur de la divine Majesté ? Divin aussi à raison de ses effets. N'est-ce point la vie divine qu'il répand dans les âmes ?

Mais à quoi bon insister ? Ce que nous venons de dire suffit. Pour peu que nous l'ayons compris, nous respecterons sincèrement et profondément notre Bréviaire, et sachant le respecter comme il le mérite, nous saurons le dire comme il convient.

Que nos anges et les anges de nos paroisses, en nous voyant le Bréviaire à la main, puissent comme Onias s'écrier avec raison du haut des cieux : Voilà celui qui est le véritable ami de ses frères ; c'est celui-là qui prie beaucoup pour le peuple et pour toute la cité sainte ! *Hic est fratrum amator et populi Israel ; hic est qui multum orat pro populo et universa sancta civitate !*

(Documents de ministère pastoral),



C'est l'éducation qui fait les mœurs domestiques, inspire les vertus sociales, prépare des miracles inespérés de progrès intellectuel, moral, religieux ; c'est l'éducation qui fait la grandeur des peuples et maintient leur splendeur, qui prévient leur décadence et, au besoin, les relève de leur chute.

DUPANLOUP.

## Vermine !

---

Pas un souffle dans l'air... Sous le ciel implacablement bleu de la Tunisie, l'atmosphère flamboie comme une étoupe imbibée d'alcool... C'est du feu qu'on respire...

Le thermomètre, à l'ombre, accuse 49°... Depuis midi, il est encore monté de quelques degrés sur son échelle homicide... Chauffée à blanc, la Méditerranée, uni comme un miroir d'acier poli, réfléchit tranquillement les rayons aveuglants du terrible soleil africain. Sousse, la blanche cité tunisienne, n'a plus qu'à s'étendre, accablée, sur le sable brûlant du rivage...

À l'hôpital militaire, tout repose... Terrassés par la température torride, les plus malades parmi les malades se sont endormis, respirant péniblement dans leur sommeil, comme si un cauchemar commun venait opprimer leur poitrine. Seule, la petite sœur Jeanne-Marie, va, vient, repasse, légère comme ces apparitions angéliques qui, dans les récits maternels, viennent bercer doucement les enfants assoupis...

C'est qu'elle est bien heureuse, sœur Jeanne-Marie!... oh! heureuse d'une joie intense, depuis que le major lui a dit, il y a quelques heures à peine, de sa bonne grosse voix bourrue :

“ Eh bien, quoi?... votre No 37... puisque vous y tenez tant, gardez-le ! ”

Si elle y tient, à son No 37!...

Voilà trente-deux jours déjà que deux chasseurs d'Afrique ont apporté, dans sa salle, ce grand gaillard-là. C'était une vraie masse, inerte et rouge, foudroyée en pleine manœuvre, respirant à peine, prête à exhaler le dernier souffle... Quand le chirurgien l'aperçut, il eut un geste qui signifiait : “ Oh! pour celui-là!... ”

Mais la petite sœur Jeanne-Marie ne l'a pas entendu ainsi. Avec son tranquille entêtement de Bretonne, elle s'est mise à soigner ce mourant que la terre tunisienne veut, après tant d'autres, dévorer... Et ça été quelque chose d'effrayamment sublime que ce duel déclaré par une pauvre fille de Saint-Vincent-de-Paul à la plus terrible des fièvres africaines...

Oh ! ces longues journées, suivies de nuits plus longues encore, passées à épier, sur des lèvres qui râlent, un frémissement qui précède un progrès de vie... Oh ! ces silences affreux, qui la réveillent tout-à-coup quand, épuisée, elle ferme la paupière... Dieu. s'il était mort !... Mais non ! il vit... La respiration a repris, et bientôt à l'accablement succèdent des crises terribles.

Chose étrange !... Ce colosse que six infirmiers ne peuvent contenir quand, soulevé par le mal, il veut bondir hors de son lit, il obéit sans mot dire, à la voix de sœur Jeanne-Marie... Un mot d'elle, murmuré doucement, suffit à l'apaiser ; il a toujours son délire, mais son délire est moins furieux ; parfois, il tend les bras à quelqu'un d'invisible et de ses lèvres amincies, murmure avec un sourire : "Maman !..."

Cela a duré des semaines et puis encore des semaines et sœur Jeanne-Marie n'a pas voulu se reposer jamais.

— Vous savez, lui a dit un jour le major en la menaçant du doigt, je vous dénoncerai à votre supérieure.

— Ne faites pas cela ! a-t-elle répondu effrayée, et ma lettre ?

Car il faut dire que le No 37 a reçu le surlendemain de son arrivée à l'hôpital, une lettre venue de France... de son père, sans doute. La petite religieuse s'est promis de la lui faire lire, et dussent tous les majors passés, présents et futurs, y perdre leur latin, elle la lui fera lire !...

Enfin, le moment tant attendu est arrivé. Le rosaire de la religieuse s'est presque usé depuis un mois, à force de passer et de repasser entre ses doigts fuselés. Mais à présent, le chasseur d'Afrique est tiré d'affaire ; à moins de complications, ce n'est plus qu'une question de temps.

— Connaissez-vous ceci ? lui demande sœur Jeanne-Marie, en lui montrant la lettre venue de France.

— Oui, répond doucement le convalescent, c'est une lettre de mon père... Vous savez, c'est un homme puissant que mon père...

— Ah !

— Oui, il est maire de notre commune ; c'est lui qui a fait nommer le député de chez nous, et quand je lui écrirai que vous m'avez sauvé, il vous fera décorer...

— Voulez-vous bien vous taire !

— Oui, oui... continue le malade... Vous verrez... En attendant, ma sœur, lisez-moi donc la lettre de papa !...

E  
les

"

"

av  
moi,  
vernL  
Créat  
muab  
résign  
comm  
jouiss  
A  
dans l

Et la sœur Jeanne-Marie, ayant déchiré l'enveloppe, rencontra les lignes suivantes :

“ Mon cher enfant,

“ Je m'empresse de t'annoncer une grande victoire. Nous avons laïcisé l'hôpital. Les religieuses ont fait leurs paquets, et moi, ton père, je suis fier d'avoir débarrassé la commune de cette vermine!...”

JEAN DES TOURELLES.



Le travail est l'éternelle obligation de l'homme. C'est la volonté du Créateur que nous arrosions notre pain avec la sueur de notre front. Immuable décret auquel nous devons nous soumettre, non pas d'un cœur résigné, mais d'un cœur reconnaissant ; car cette loi n'est point dure, et, comme toutes les lois divines, elle est, pour qui l'observe, une cause de jouissances et une source de biens.

Admirable bonté de la Providence qui a voulu placer la consolation dans le châtement même et en faire la voie de la réhabilitation.

## Comment concilier la bonté de Dieu avec l'éternité des peines de l'enfer ?

### A tout péché miséricorde

RÉP. A tout péché miséricorde, sans aucun doute; mais en ce monde seulement et non plus dans l'autre.

Toutes les objections contre l'éternité des peines de l'enfer tombent d'elles-mêmes dès qu'on se rend compte de ce que c'est que l'éternité. L'éternité n'est pas une suite de siècles se succédant sans fin les uns aux autres, ainsi que nous sommes portés à nous l'imaginer; c'est un présent sans avenir et sans autre passé que celui de la terre: une fois qu'on y est entré, on est dans une existence absolument différente de celle de la terre; il n'y a plus la succession du temps, et à cause de cela on ne peut changer. Pourquoi en ce monde puis-je me repentir lorsque je suis séparé de DIEU? c'est que j'en ai le *temps*? c'est que j'ai devant moi des années, des jours, des heures, des minutes, et une seule minute me suffit pour revenir à DIEU par le repentir. Mais dans l'éternité, il n'est ni années, ni jours, ni heures, ni minute, il n'y a point de temps, point de succession, par conséquent point de changement possible. Tel on y entre, tel on y reste, ou, pour parler plus exactement, tel on y EST.

L'enfer est donc éternel parce qu'il ne peut pas ne pas être éternel.

Méditez un peu cette explication, et vous y trouverez la solution de toutes les difficultés de l'enfer.

La doctrine des peines éternelles a, du reste, dans l'enseignement de l'Eglise, une parfaite compensation dans la doctrine des récompenses éternelles. L'une nous manifeste la souveraine et *infinie justice* de DIEU; l'autre, sa souveraine et *infinie bonté*. Mais, en DIEU, tout n'est-il pas adorable, sa justice comme tous ses autres attributs? Je le répète, on ne penserait guère à nier l'enfer si l'on n'en avait pas peur.

S  
l'é  
cette  
néce  
à le  
J  
comp  
suffi  
de la  
gran  
doute  
core,  
dit a  
ÉTER

Nou  
Sa Gr  
nous a

MM. CA

Le PROP  
reading.

Si l'on pouvait connaître tous les crimes que la crainte de l'éternité de l'enfer a empêchés, on serait frappé de la nécessité de cette sanction; et comme DIEU donne à l'homme tout ce qui lui est nécessaire, la nécessité des peines éternelles ferait croire aisément à leur réalité.

Je pourrais montrer encore que l'enfer ne nous paraît si incompréhensible que parce que nous ne nous faisons pas une idée suffisante de la grandeur du péché, dont il est le châtement, et de la facilité pour nous de l'éviter. Mais je m'en tiens aux deux grandes autorités que je vous ai apportées en regard de votre doute: l'autorité du GENRE HUMAIN, et celle, plus importante encore, de NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST qui, dans son Évangile, dit aux damnés: "Retirez-vous de moi, maudits, dans le FEU ÉTERNEL."

MGR DE SÉGUR.



Nous sommes heureux de publier, ici, la lettre élogieuse que Sa Grandeur Mgr l'évêque de La Crosse, Wis., E.-U. a bien voulu nous adresser touchant LE PROPAGATEUR:

LA CROSSE, WIS., U. S.

Aug. 26, 1904.

MM. CADIEUX & DEROME.

Gentlemen,

I am highly pleased with your "Bulletin mensuel" LE PROPAGATEUR. It is an excellent periodical, full of instructive and edifying reading. It deserves a wide spread circulation.

Very respectfully,

JAMES SCHWEBACH,

Bishop of La Crosse.

## Le Page de Frédéric

*Le page de Frédéric.* — Le roi de Prusse, Frédéric le Grand, travaillait un matin dans sa bibliothèque, et, ayant eu besoin d'un domestique, avait sonné et ne voyait personne venir. Il finit par ouvrir la porte, et aperçut dans l'antichambre son page étendu sur une banquette et dormant à poings fermés.

Il allait le réveiller, lorsqu'il remarqua un coin de lettre qui sortait de sa poche. Frédéric était curieux : il voulut savoir ce que contenait cette lettre, il la tira tout doucement, la déplia et se mit à la lire.

Elle était écrite par la mère du jeune homme. La brave femme remerciait son fils de ce qu'il lui envoyait chaque mois une partie de ses gages pour la soulager dans sa misère ; elle l'exhortait à toujours se bien conduire et à servir le roi avec le plus grand dévouement, et elle terminait en lui disant que Dieu le bénirait à cause de son bon cœur et de la tendresse filiale qu'il avait pour elle.

Cette lecture achevée, le roi prit un rouleau de pièces d'or, le glissa avec la lettre dans la poche du page, puis rentra sans bruit dans sa chambre. Un instant après, il sonna si fort que le page se réveilla et accourut vers le roi.

— " Tu as bien dormi ? lui dit Frédéric.

— Sire, je... je vous demande pardon... "

Tout en bégayant, en cherchant à s'excuser, le page plonge la main dans sa poche. Il sent le rouleau, le tire ; puis, au comble de l'étonnement et de l'affliction, se met à pâlir et à fondre en larmes, sans articuler une parole.

— Qu'as-tu ? dit le roi. Qu'as-tu donc ?

— Ah ! Sire ! Sire !

— Mais quoi donc ? Parle !

— Sire ! s'écrie le jeune homme en tombant aux genoux du roi. On veut me perdre ! Sûrement j'ai... des ennemis !

— Mais pourquoi te perdre ? Comment cela ?

— Je viens de trouver de l'argent dans ma poche, de l'argent qui n'est pas à moi... C'est sans doute pendant que je dormais

— Mon ami, reprit Frédéric, le bien nous vient souvent en dormant. Calme-toi donc, tranquillise-toi, et remercie le Ciel de cette aubaine. Envoie cet argent à ta mère, et assure-la que désormais j'aurai soin d'elle et de toi.